



I.T.E.



Fiche d'informations système

JEFCOTHERM P.M.P Collé



GÉNÉRALISTE EN PEINTURE
SPÉCIALISTE EN FAÇADE



JEFCO

Peintures



SOMMAIRE

1	DESCRIPTIF	03
2	MATÉRIAUX	05
3	MISE EN ŒUVRE	09

「 GÉNÉRALISTE EN PEINTURE
SPÉCIALISTE EN FAÇADE 」

WWW.JEFCO.FR

1 | DESCRIPTIF

DÉFINITION

- Système composite d'isolation thermique extérieure (ETICS) constitué d'un enduit mince sur isolant en béton cellulaire allégé MULTIPOR®, collé au support.
- Revêtement extérieur de façade conforme à l'Évaluation Technique Européenne 13/0635 à laquelle l'utilisateur doit se reporter.
- Pas de limitation relative à la résistance au vent.

PRÉSENTATION DU SYSTÈME

	FINITION	MODE DE FIXATION	COLLE	ISOLANT	ENDUIT DE BASE	IMPRESSION	FINITION ⁽²⁾	OPTION
JEF COTHERM P.M.P	FINITION STRUCTURÉE	COLLÉ	JEF COTHERM POUDRE GRIS ⁽¹⁾	MULTIPOR®	JEF COTHERM POUDRE GRIS en 2 passes	AQUAFast FIXATEUR O GRANITE	SILIPLAST CRISTALITE	METALIA
						CRISTALITE IMPRESSION	CRISTALITE	
						IMPRIM CHAUX	TALOCALCE CRISTALITE LISSE	
	FINITION LISSE	COLLÉ	JEF COTHERM POUDRE GRIS ⁽¹⁾	MULTIPOR®	JEF COTHERM POUDRE GRIS en 3 passes ⁽²⁾	AQUAFast FIXATEUR O GRANITE	MICROXANE	
						CRISTALITE IMPRESSION	CRISTALITE LISSE	

⁽¹⁾ Ancienne appellation : JEF COTHERM POUDRE

⁽²⁾ La troisième passe constitue le sous-enduit de finition permettant d'obtenir un aspect lisse.

DOMAINE D'EMPLOI

CONSTRUCTIONS :

- Bâtiments d'Habitation (BdH) de familles 1 à 4 ; établissements recevant du public (ERP) établissements recevant des travailleurs (ERT), ou immeubles de grande hauteur (IGH).
- Travaux neufs ou de rénovation : sur des bâtiments existants de même nature que ceux-ci-dessus présentant des supports bruts.



NOTE

✖ La pose collée n'est réalisable qu'après avoir validé la bonne adhérence de la colle sur le support brut au moyen d'un essai. En cas de résultat négatif, faire une pose calée-chevillée (se reporter à la FIS idoine).

SUPPORTS

PAROIS PLANES VERTICALES OU HORIZONTALES/INCLINÉES NON EXPOSÉES À LA PLUIE (SOFFITES) CONSTITUÉES DE :

- Maçonnerie non enduite (brique, maçonnerie d'éléments, pierres) ou en maçonnerie enduite au mortier à base de liant hydraulique ;
- Béton banché ou panneaux de béton préfabriqués ;
- Béton avec parement de petits éléments en pâte de verre ou céramique de dimension n'excédant pas 7,5 cm de côté.



NOTE

✖ Le support doit être brut, d'origine ou débarrassé de tout revêtement.

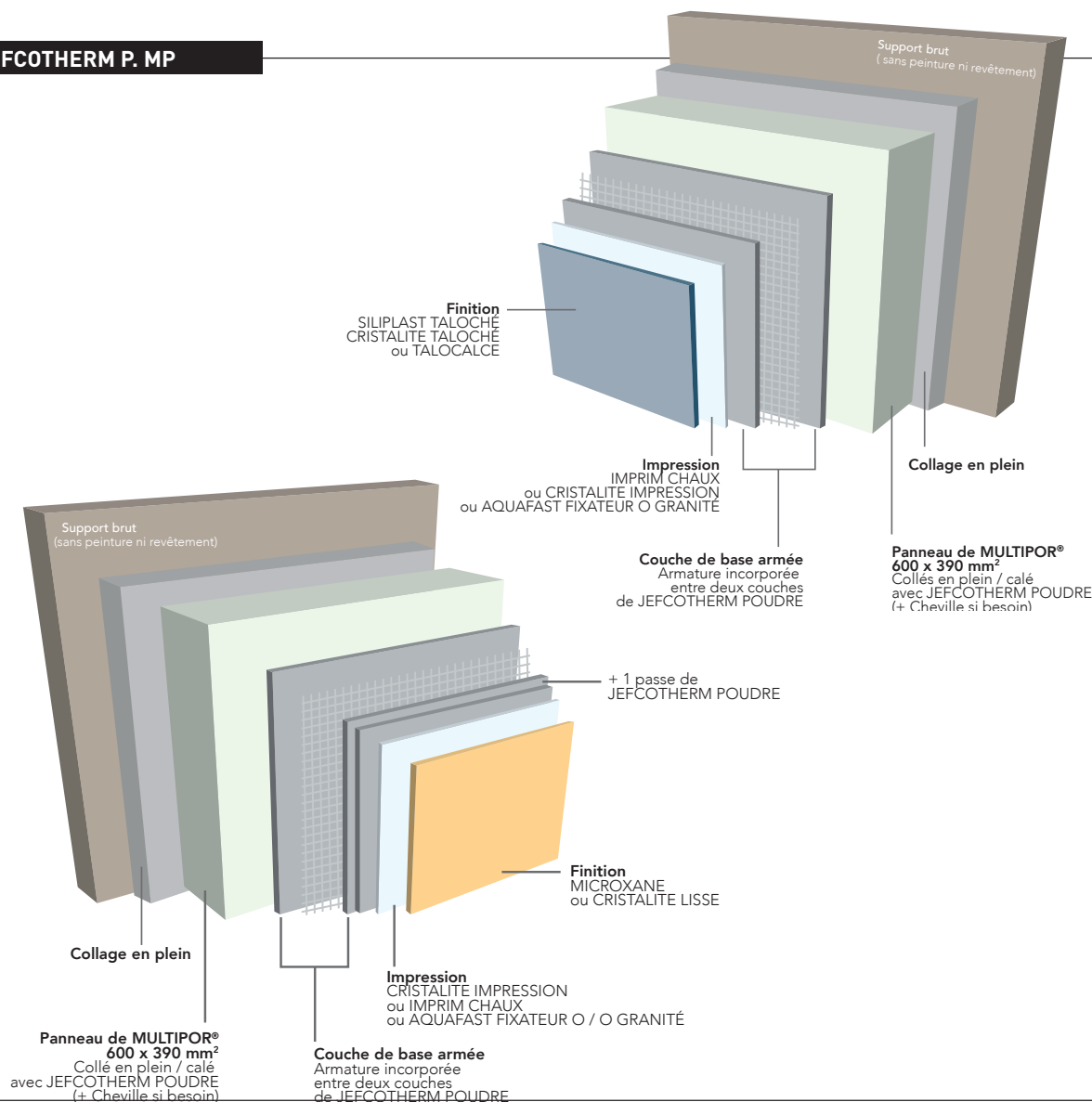
ISOLATION THERMIQUE DES FAÇADES ET PROTECTION CONTRE LES INTEMPÉRIES

Le système permet d'améliorer la performance énergétique des bâtiments existants (cf. Arrêté du 13 juin 2008), et de satisfaire à la réglementation applicable aux constructions neuves (RE 2020), en limitant de façon importante les déperditions (ponts thermiques au

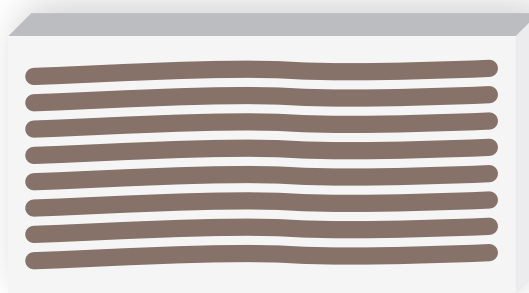
droit des jonctions entre façades et refends ou planchers). Il améliore ainsi le confort des locaux, en hiver comme en été, tout en réduisant fortement l'émission des gaz à effet de serre.

AVERTISSEMENT : les informations données dans la présente fiche n'ont de sens et n'engagent la responsabilité du fournisseur que si le système, livré en kit, est mis en œuvre dans les règles de l'art par un entrepreneur de construction avec les produits ici prévus pour composer l'ouvrage à exécuter.

JEFCOTHERM P. MP



COLLAGE EN PLEIN



À la lisseuse crantée de U5 à U10 sur support de parfaite planéité.

2 | MATÉRIAUX

ISOLANT

PLAQUES MULTIPOR® DE YTONG (ABRÉGRÉES MP)

Dimension : 600 x 390 mm² / Qualité : Certifié ACERMI n°14/191/999

* R ≥ 3,7 m²K/W : crédit d'impôt possible.

RÉFÉRENCES	DIMENSIONS	SOCIÉTÉS
YTONG	600 x 390 mm ²	

* Pour les isolants gris, l'utilisation d'un filet ou d'une bâche anti-UV n'est plus obligatoire. En revanche, les deux chevilles de maintien provisoires sont toujours de rigueur le temps de la prise de la colle.



PERFORMANCES : RÉSISTANCES THERMIQUES INDICATIVES SELON L'ÉPAISSEUR DE L'ISOLANT (valeurs indicatives, vérifier la disponibilité des épaisseurs auprès du fabricant).

MULTIPOR®	
ÉPAISSEUR (mm)	R (m ² K/W)
60	1,30
80	1,75
100	2,20
120	2,65
140	3,10
160	3,55
180*	4,00
200*	4,40
CONDUCTIVITÉ THERMIQUE	
λ = 0,045 mW/(m.K)	

ENDUIT PRÉPARATOIRE



JEF COTHERM POUDRE GRIS



Calage et couche de base

JEF COTHERM POUDRE GRIS s'utilise comme produit de calage uniquement sur les panneaux à liant hydraulique ou la maçonnerie.

Préparation à gâcher à 22 %

Conditionnement : Sac de 25 kg

ARMATURE NORMALE

RÉFÉRENCES	SOCIÉTÉ	CLASSEMENT QB
R131 A 101 C +		T ₃ Ra ₁ M ₂ E ₂
R131 A 102 C +		T ₃ Ra ₂ M ₂ E ₃

ARMATURE RENFORCÉE

RÉFÉRENCES	SOCIÉTÉ
R585 A 101	

CHEVILLE DE FIXATION DE L'ISOLANT

Chevilles-rosaces à vis d'expansion posée à fleur (exclusivement).

RÉFÉRENCES	TYPE DE CHEVILLES	PIÈCE D'EXPANSION	TYPE DE POSE	CATÉGORIES D'UTILISATION	ATE / ETE
BRAVOLL PTH-S	À visser	Métal	À fleur	A,B,C,D,E	ETA-08/0267
BRAVOLL PTH-SX	À visser	Plastique	À fleur	A,B,C,D,E	ETA-10/0028
Ejotherm STR U et STR U 2G	À visser	Métal	À fleur	A,B,C,D,E	ETA-04/0023
Ejot SDF-S PLUS + Rosace TE	À visser	Métal	À fleur	A,B,C,D,E	ETA-04/0064
Fischer TERMOZ CS 8	À visser	Métal	À fleur	A,B,C,D,E	ETA-14/0372
Klimas Wkret-met eco-drive	À visser	Métal	À fleur	A,B,C,D,E	ETA-13/0107
Rawlplug R-TFIX-8S	À visser	Métal	À fleur	A,B,C,D,E	ETA-17/0161

*Cheville hélicoidale

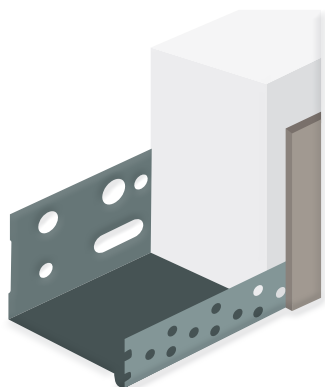
A : béton et granulats courants
B : maçonnerie d'éléments pleins
C : maçonnerie d'éléments perforés
D : béton de granulats légers
E : béton cellulaire autoclavé

Cette fixation mécanique complémentaire est facultative, et ne doit être utilisée que lorsqu'elle représente une aide à la pose.

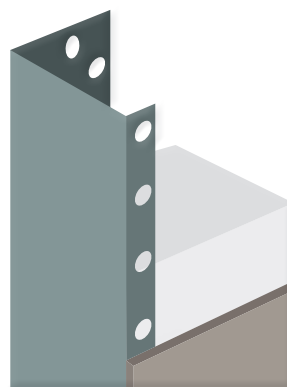
La fixation complémentaire des plaques d'isolant MULTIPOR® permet de maintenir en place les plaques durant la période de séchage du produit de collage. Elle s'effectuera par la mise en place d'une seule fixation positionnée au centre de la plaque.

Fixation avec une cheville-rosace à visser posée à fleur : ensemble à expansion comprenant un corps en plastique à tête circulaire de 60 mm de diamètre et une vis d'expansion.

PROFILÉS

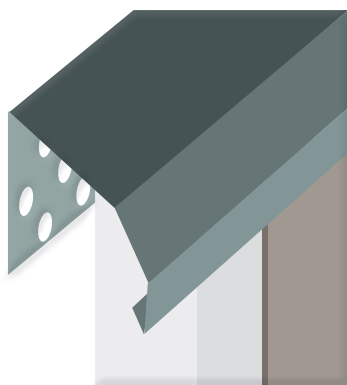


**PROFILÉS
DE DÉPART**

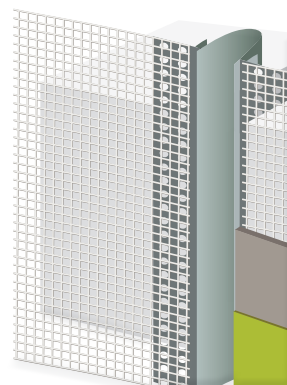


**PROFILÉS
D'ARRÊT LATÉRAL**

(Aile pleine, ou perforée pour enduisage)



**PROFILÉS
DE COURONNEMENT**



**PROFILÉS DE JOINT
DE DILATATION
OU DE RUPTURE**

CHEVILLES POUR FIXATION DES PROFILÉS

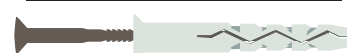
CHEVILLES À FRAPPER

BÉNÉFICIAIRE D'UNE ETE (OU D'UN ATE VALIDE) :

DÉNOMINATION COMMERCIALE	TYPE DE CHEVILLES	CATÉGORIES D'UTILISATION*	ATE/ETE	FABRICANTS
EJOTHERM NK U	À frapper	A, B, C	ETA-05/0009	EJOT
EJOTHERM SDK U	À visser	A, B, C, D, E	ETA-04/0023	
EJOT SDF-S PLUS + ROSACE TE	À visser	A,B,C,D,E	ETA-04/0064	
FISCHER NU ZZ	À frapper	A,B,C	-	fischer
FISCHER CHEVILLE À FRAPPER N-F	À frapper	A,B,C	-	
SPIT HIT MP	À frapper	A,B,C	ETA-06/0032	spit

*Définies dans l'ETAG 014 ou l'EAD-33196-01-0604

CHEVILLES À FRAPPER

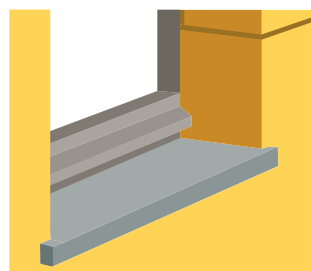


NOTES

NOTE 1 : minimum 3 fixations / mètre

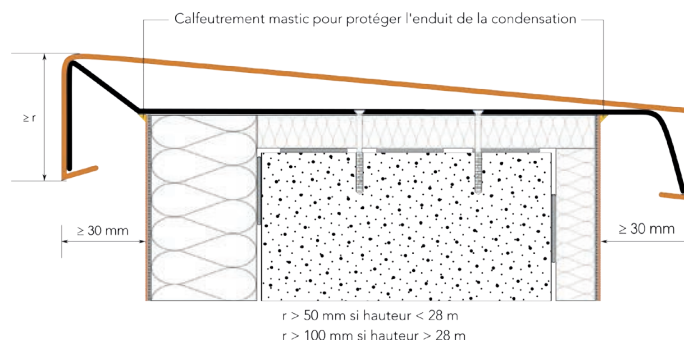
NOTE 2 : les profilés d'arrêt à la périphérie du système ne nécessitent pas de cheville sous ETE/ATE.

ACCESSOIRES DIVERS



**BAVETTE
EN ALUMINIUM**

Pour protection
des appuis de baie



COUVERTINES D'ACROTÈRES

En aluminium ou acier galvanisé

1 • Fixation / 2 • Support / 3 • Isolant / 4 • Sous-enduit armé / 5 • Finition



**RALLONGES DE GOND
DE TYPE ISOGOND,
BUTÉES DE VOLET**

IMPRESSIONS



**AQUAFIX
0 GRANITE**



**Impression granitée opacifiante
en phase aqueuse**

Rendement : 7 à 8 m²/L

Conditionnement : 15 L



CRISTALITE IMPRESSION



**Impression spécifique
pour finitions minérales silicates**

Consommation :
environ 0,200 à 0,220 L/m² (selon support)

Conditionnement : 15 L



IMPRIM'CHAUX



**Impression spécifique
pour finitions minérales à la chaux**

Rendement : 6 à 8 m²/L

Conditionnement : 15 L – 5 L



NOTE

🚫 L'impression est facultative sauf si la finition est SILIPLAST MARBRE, SILIPLAST GRÉSÉ et CRISTALITE LISSE.

ENDUIT DE FINITION

FINITIONS STRUCTURÉES

OU



SILIPLAST & SILIPLAST SLX



**Enduit extérieur de peinture
en phase aqueuse**
(NF T36-005 : famille II – 2b).

Rendement : 7 à 8 m²/L

Conditionnement : 25 kg net

Aspect taloché :

SILIPLAST TALOCHE (21 ou 18)*

Aspect grésé/ribbé :

SILIPLAST GRÉSÉ 2*.

* Existent aussi en version siloxanée « SLX »



SILIPLAST TSF



**Enduit extérieur de peinture
en phase aqueuse**
(NF T36-005 : famille II – 2b).

Consommation : 1,6 à 1,8 kg/m²

Conditionnement : 25 kg net

Aspect taloché

OU



SILIPLAST MARBRE



**Enduit extérieur de peinture
en phase aqueuse**
(NF T36-005 : famille II – 2b).

Consommation : 3,5 à 5,0 kg/m²

Conditionnement : 25 kg net

ASPECT TALOCHE

ASPECT GRÉSÉ/RIBBÉ

ASPECT MARBRÉ



Se reporter aux fiches techniques des produits.

PRODUITS STRUCTURÉS MINÉRAUX



TALOCALCE



**Enduit extérieur
de peinture
en phase aqueuse**
(NF T36-005 : famille II - 3).

Consommation : 2,0 à 2,6 kg/m²

Conditionnement : 25 kg net

Aspect taloché :

TALOCALCE GRAIN MOYEN 21
TALOCALCE GRAIN FIN 18
TALOCALCE GRAIN EXTRA FIN 12

FINITIONS LISSES



CRISTALITE LISSE



**Enduit extérieur
de peinture
en phase aqueuse**
(NF T36-005 : famille I - 1b₁).

Rendement : 7 à 8 m²/L

Conditionnement : 15 L

S'applique sur
TALOCALCE GRAIN EXTRA FIN 12



METALIA



**Enduit extérieur
de peinture
en phase aqueuse**
(NF T36-005 : famille I - 1b₁).

Rendement : 10 m²/L

Conditionnement : 4 L

S'applique sur une couche de
SILIPLAST TALOCHE
ou SILIPLAST TSF
(cf. APPLICATION ci-après pour les détails).



MICROXANE



**Enduit extérieur
de peinture
en phase aqueuse**
(NF T36-005 : famille I - 7b₂).

Rendement : 7 à 8 m²/L

Conditionnement : 15 L - 4 L

S'applique sur SILIPLAST DESIGN
ou SILIPLAST TSF
(cf. APPLICATION ci-après pour les détails).



3 | MISE EN ŒUVRE

PRÉPARATION

1. CONDITION D'APPLICATION

- Support sec, température ambiante $\geq 5^{\circ}\text{C}$ et $\leq 35^{\circ}\text{C}$, et humidité relative $< 80\%$.
- Ne pas exécuter les travaux par temps de pluie, en période de gel, sur des supports exposés directement au soleil en été ou sous grand vent. Ces conditions atmosphériques doivent être respectées non seulement pendant l'application des produits, mais aussi pendant la nuit afin d'assurer un parfait durcissement.



NOTE

Il est conseillé de protéger la partie haute de l'ouvrage durant les travaux afin d'éviter la pénétration des eaux de pluie dans le plan d'adhérence de la couche de base armée avant la mise en place des dispositifs de protection définitifs.

2. OUTILLAGE

- | | |
|---|-----------------------|
| • Agitateur électrique à vitesse lente (300 tr/min) | • Marteau |
| • Truelle | • Visseuse électrique |
| • Lisseuse inox | • Bouclier |
| • Taloche plastique | • Taloche abrasive |
| • Ciseaux | • Ponceuse aspirante |
| • Perforateur | • Règle de 2 m |
| | • Scie égoïne |

3. RECONNAISSANCE ET NETTOYAGE DES SUPPORTS

SUPPORTS NEUFS

- Délai de séchage de 30 jours minimum pour les maçonneries d'éléments et de 45 jours minimum pour les supports en béton.
- Brossage, grattage et dépoussiérage.

SUPPORTS ANCIENS

- Réparation des éclats de béton dus à la corrosion des armatures métalliques (se reporter à l'annexe B du NF DTU 42.1 P1-1).
- Elimination totale des anciens revêtements organiques par décapage suivi d'un rinçage à l'eau sous pression adaptée.
- Sondage et élimination des enduits et des petits éléments en pâte de verre ou céramique sonnant le creux. Reprises au mortier de ciment.
- Décontamination du support avec EFYMURS (cf. Fiche Technique).



1. PRÉAMBULE

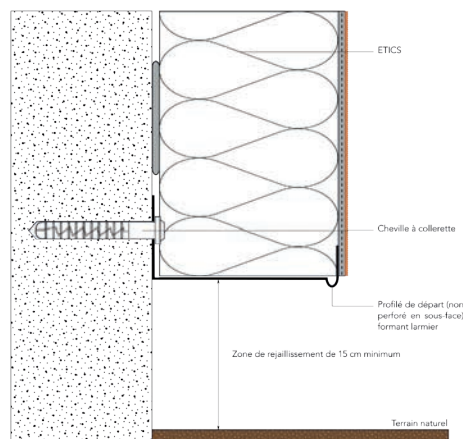
La mise en œuvre des produits décrits dans la présente fiche doit être réalisée dans les règles de l'art (recommandations RAGE et cahier 3035 du CSTB). Celles-ci, ainsi que les évaluations techniques d'emploi correspondantes sont référencées dans le Document Technique d'Emploi « DTE JEF COTHERM » à valeur de cahier des charges, auquel l'utilisateur doit se reporter.

2. PRÉPARATION DES SUPPORTS

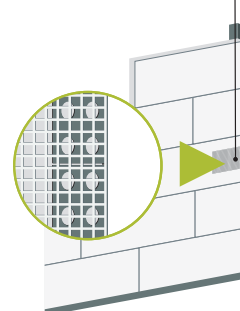
- Dépoussiérage, nettoyage.
- Décontamination du support si nécessaire avec EFMURS (cf. fiche technique).
- Dépose des éléments fixés à la paroi (descentes d'eau pluviale, butées de volets etc.).
- Découpe des appuis saillants si nécessaire

3. MISE EN PLACE DES PROFILS D'ARRÊT

Pose du profilé de départ formant goutte d'eau à 15 cm au moins au-dessus du niveau du sol naturel avec des chevilles à frapper.



Renfort en armature normale
0,3 x 0,3 m²



Pose des profils de départ, de couronnement et latéraux avec les chevilles à frapper visées dans la section Matériaux.



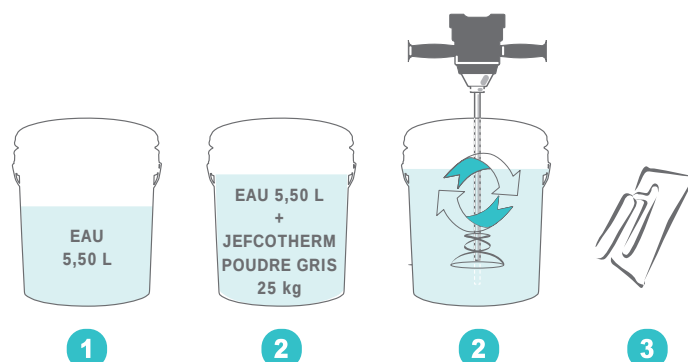
AVERTISSEMENT : Ne pas poser les profils en aluminium bord à bord mais respecter un espace de 2 à 3 mm pour laisser les profils se dilater si nécessaire (y compris en cas d'utilisation des éclisses de jonction en PVC).

4. PRÉPARATION DU PRODUIT DE CALAGE

JEF COTHERM POUDRE GRIS

- 1 • Verser 5,50 litres d'eau dans un récipient propre
- 2 • Incorporer progressivement 25 kg de JEF COTHERM POUDRE GRIS en mélangeant à l'aide d'un agitateur électrique à vitesse lente (300 tr/min) jusqu'à obtention d'une pâte homogène.
- 3 • Laisser reposer 5 minutes avant l'utilisation.

JEF COTHERM POUDRE GRIS	EAU 22 %	PRODUIT PRÉPARÉ
3,0 à 4,5 kg/m ²	0,7 à 1,0 litre/m ²	3,7 à 5,5 kg/m ²



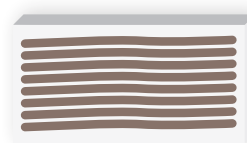
NOTE

Un délai de séchage d'au moins 24 heures doit être respecté avant mise en place des chevilles.

5. MISE EN PLACE DE L'ISOLANT : CALAGE DES PLAQUES D'ISOLANT

CALAGE

EN PLEIN



À la lisseuse crantée U5 à U10 sur support de parfaite planéité.
Le calage en plein est fait sous réserve d'une planéité compatible.



NOTE

Pour la surisolation d'ETICS existants, la reconnaissance préalable de l'existant doit comporter une vérification de la perméabilité à la vapeur d'eau des enduits minces, dont la valeur Sd ne doit pas dépasser 0,80 m (cf. Règles ETICS Entretien/Rénovation).

6. FIXATION DE L'ISOLANT

Pour le dimensionnement du système vis-à-vis de la résistance à la dépression au vent, on se reportera au cahier *Stabilité au Vent*.

Fixation avec des chevilles-rosace : ensemble à expansion comprenant un corps en plastique à tête circulaire de 60 mm de diamètre et un clou d'expansion (cf. chapitre MATÉRIAUX).

La longueur de la cheville est choisie en fonction de l'épaisseur de l'isolant de telle sorte que la profondeur de pénétration (revêtement éventuel non compris), soit d'au moins 35 mm.

Le choix de la cheville est défini lors de la « reconnaissance préalable » exécutée sur chantier par le fournisseur de chevilles. Le nombre minimal de chevilles est déterminé d'après les efforts dus à la dépression maximale sous vent normal selon la zone climatique en fonction de l'exposition (cf. carte des vents des règles NV 65) et de la charge admissible des chevilles dans le support considéré.

Pour le dimensionnement du système vis-à-vis de la résistance à la dépression au vent, on se reportera au cahier *Stabilité au vent*.



NOTE

La pose des chevilles en plein panneau doit être exécutée au droit des plots de calage. Un système avec une pose des chevilles en joint est moins résistant au vent en dépression qu'avec une pose en plein panneau, à nombre de chevilles égal.



ASTUCE : la résistance au déboutonnage peut être améliorée par l'emploi de rosaces additionnelles de 90 mm de diamètre (ou plus). La pose est faite à fleur.

Perçage des panneaux isolants au droit des plots de calage puis enfoncement des chevilles à expansion avec un marteau en caoutchouc jusqu'au nu de la surface de l'isolant. Enfoncement complet du clou d'expansion dans la cheville. Dans le cas des chevilles accidentellement trop enfoncées, recouvrir préalablement la tête de la cheville à l'aide de JEF COTHERM POUDRE (GRIS ou BLANC). Laisser sécher 24 h avant l'application de l'enduit de base.

La pose de chevilles à cœur permet d'éviter cet inconvénient, et la mise en place des bouchons en laine minérale permet de garantir un état de surface optimal. Ce mode de fixation prévient de plus des apparitions de spectres de chevilles (effet « coccinelle »).



NOTE

La pose à cœur n'est pas autorisée avec les panneaux de fibres perpendiculaires au support (type « LAMELLA ») ou bi-densité. Elle est désormais possible avec le panneau ECOROCK DUO en utilisant la rosace EJOTHERM VT 2G.

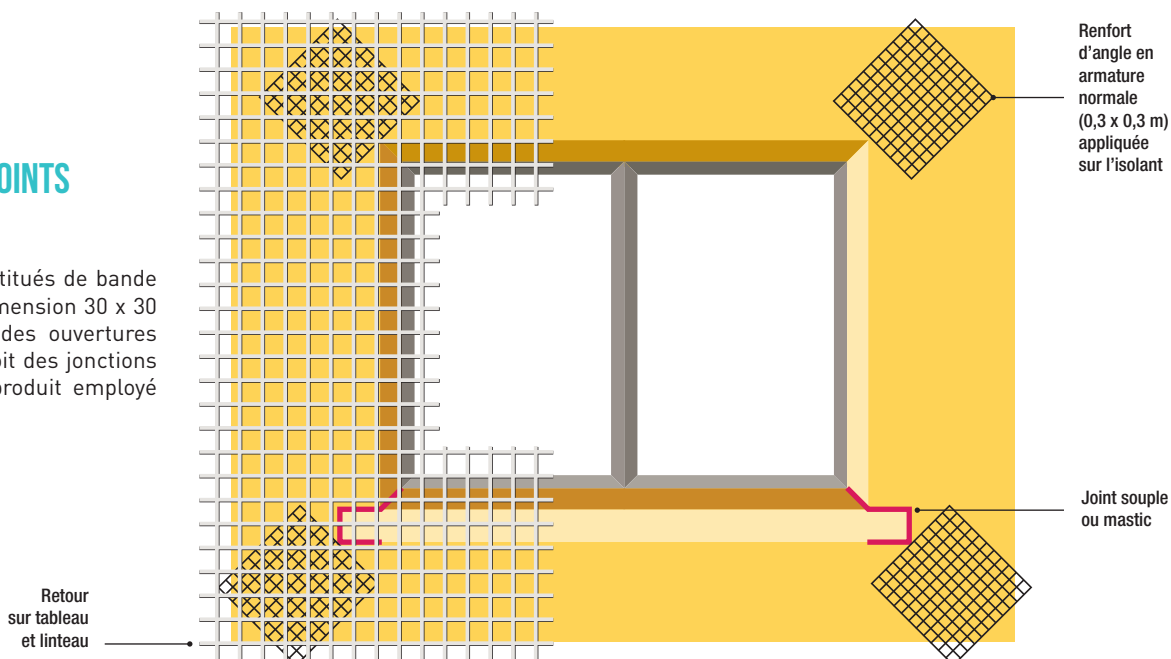
7. MISE EN PLACE DES RENFORTS D'ARÊTES

Il est conseillé d'utiliser des profilés d'angle en aluminium ou en PVC pré-entoilés. La pose des profilés d'angle se fait avec JEF COTHERM POUDRE (GRIS ou BLANC). Ne pas poser les profilés bord à bord mais respecter un espace de 2 à 3 mm pour laisser les profilés se dilater.



8. RENFORTS AUX POINTS SINGULIERS

Pose de "mouchoirs" constitués de bande d'armature normale de dimension 30 x 30 cm² au droit des angles des ouvertures (portes, fenêtres) et au droit des jonctions des profilés, à l'aide du produit employé pour la couche de base.



RÉALISATION DE LA COUCHE DE BASE ARMÉE EN PARTIE COURANTE

1. CONSOMMATION*



JEF COTHERM POUDRE GRIS	+ EAU 22%	PRODUIT PRÊT À L'EMPLOI		
SIMPLE ARMATURE : 6,0 À 6,5 KG/M ²	1,3 à 1,4 kg/m ²	1 ^{ère} passe	2 ^{ème} passe	TOTAL
		4,0 à 5,0 kg/m ²	3,0 à 4,0 kg/m ²	7,3 à 7,9 kg/m ²
ARS : 6,5 À 8,0	1,4 à 1,8 kg/m ²	3,0 à 4,0 kg/m ²	5,0 à 6,0 kg/m ²	7,9 à 9,8 kg/m ²

*Consommations moyennes théoriques, consulter la Fiche Technique pour plus d'informations.

2. SIMPLE ARMATURE STANDARD

1^{ère} couche avec armature normale :

- Application à la lisseuse inox d'une couche de JEF COTHERM POUDRE GRIS préparé sur une largeur de 1,1 m et marouflage de l'armature normale dans la couche de base encore fraîche.
- Renouveler l'opération par lés de 1,1 m avec recouvrement de 10 cm de large sur le lé précédent.

- L'armature ne doit jamais être positionnée sur la laine minérale.

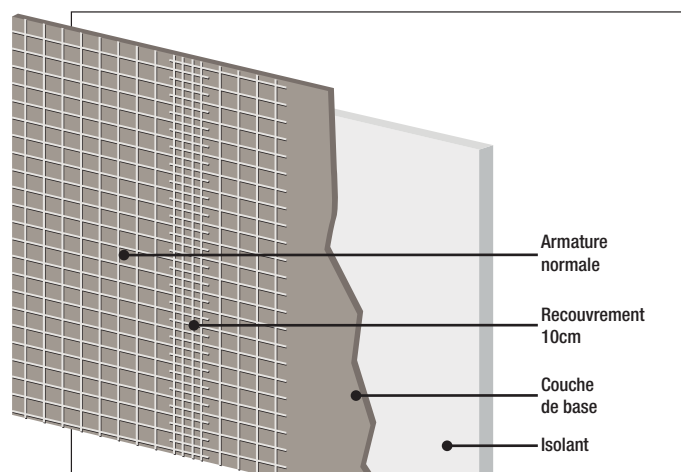
Temps de séchage minimal avant recouvrement : 24 heures.

- Mise en place de l'armature.

2^{ème} couche sans armature :

- Application à la lisseuse inox d'une seconde couche de JEF COTHERM POUDRE GRIS préparé afin d'enrober complètement l'armature entre les deux couches et de satisfaire à l'épaisseur conventionnelle minimum requise de 3 mm (tolérance locale d'exécution : 20 %).

Temps de séchage minimal avant recouvrement : 12 à 24 heures.



3. ARMATURE RENFORCÉE + ARMATURE STANDARD (ARS)

Pour une résistance mécanique accrue sur le premier niveau, on marouflera l'armature renforcée dans une couche de JEF COTHERM POUDRE encore fraîche appliquée à raison de 6,5 à 8 kg/m² environ. Les lés sont posés à joints vifs pour ne pas faire de surépaisseur. Après séchage, réaliser l'enduit de base armé général comme ci-dessus avec l'armature standard (avec recouvrement de 10 cm des lés).



NOTE

En cas de système renforcé avec deux armatures, on attendra 24h avant de mettre en œuvre la finition (et/ou l'impression) compte tenu des forts grammages.

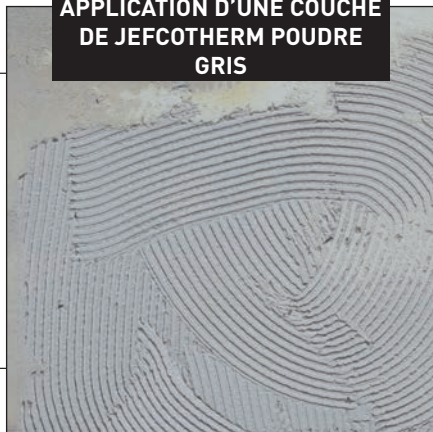
4. RÉSISTANCE AUX CHOC DE CORPS DURS

JEF COTHERM P.M.P	SYSTÈME D'ARMATURE	ÉNERGIE DE CHOC MAXIMALE	CATÉGORIE D'USAGE (SELON ETAG 004)
	SIMPLE ARMATURE STANDARD	10 J	CATÉGORIE I ou II SELON FINITION
	ARMATURE RENFORCÉE ET ARMATURE STANDARD (ARS)	10 J	CATÉGORIE I ou II selon finition

Se reporter au § 3.3.3 de l'ETA-13/0635 pour les détails.

1^{ÈRE} COUCHE AVEC ARMATURE

APPLICATION D'UNE COUCHE
DE JEF COTHERM POUDRE
GRIS



POSE DE L'ARMATURE



MAROUFLAGE DE L'ARMATURE



2^{ÈME} COUCHE SANS ARMATURE



1. SÉCURITÉ CONTRE L'INCENDIE

JEFCOTHERM P.M.P ne nécessite aucune disposition constructive particulière vis à vis du risque d'incendie (cf IT249 de 2010).

2. TRAITEMENT DES POINTS SINGULIERS

Se reporter à la fiche POINTS SINGULIERS.

3. APPLICATION DE LA COUCHE D'IMPRESSION

FINITIONS ORGANIQUES

- Application au rouleau polyamide de 14 à 18 mm, d'une couche de AQUAFast FIXATEUR O GRANITE à raison de 200 à 230 g/m² (0,12 à 0,16 litre/m²).

Temps de séchage minimal avant recouvrement : 6 heures.

FINITIONS SILICATES

- Application au rouleau texturé de 14 à 18 mm d'une couche de CRISTALITE IMPRESSION à raison de 200 à 220 g/m² (0,200 litre/m²).

Temps de séchage minimal avant recouvrement : 6 heures.

FINITIONS À LA CHAUX

- Application au rouleau texturé de 12 à 14 mm d'une couche d'IMPRIM CHAUX à raison de 170 g/m² (0,140 litre/m²).

Temps de séchage minimal avant recouvrement : 12 heures.

4. APPLICATION DE L'ENDUIT DE FINITION

FINITION TEXTURÉE

- Application à la lisseuse inox à raison de 1,5 à 3,0 kg/m² de SILIPLAST GRÉSÉ, TALOCHE, TSF ou DESIGN.

OU

- Application à la lisseuse inox à raison de 4,5 à 5,0 kg/m² de LPF MARBRE.

OU

- Application à la lisseuse inox à raison de 2,0 à 2,6 kg/m² de CRISTALITE TALOCHE

OU

- Application à la lisseuse inox à raison de 1,3 à 2,2 kg/m² de TALOCALCE.

NOTE

La finition SILIPLAST TSF doit être précédée, outre l'impression facultative, d'une passe d'enduit JEFCOTHERM POUDRE (GRIS ou BLANC) supplémentaire pour parfaire la planéité. De même, la finition TALOCALCE grain extra fin 12 peut être précédée de TALOCALCE grain fin 18.

FINITION ENDUIT + PEINTURE

Selon la finition, une passe de JEFCOTHERM POUDRE (GRIS ou BLANC) supplémentaire peut être appliquée pour parfaire la planéité et assurer l'épaisseur minimale requise du système d'enduit, avant impression. Se reporter à l'Évaluation Technique Européenne ETA-12/0221 pour les combinaisons possibles.



La peinture acrylique MICROXANE peut être appliquée, en 2 couches, sur 1 couche de revêtement de finition SILIPLAST DESIGN. MICROXANE peut aussi être appliquée en 2 couches sur 1 couche de SILIPLAST TSF, elle-même appliquée sur 1 couche supplémentaire de JEFCOTHERM POUDRE (GRIS ou BLANC) pour parfaire la planéité. Dans tous les cas, MICROXANE s'applique à raison de 200 g/m² et par couche.



La peinture acrylique METALIA peut être appliquée, en 1 à 2 couches, sur 1 couche de revêtement de finition SILIPLAST TALOCHE 18 ou 21. METALIA peut aussi être appliquée en 1 à 2 couches sur 1 couche de SILIPLAST TSF, elle-même appliquée sur 1 couche supplémentaire de JEFCOTHERM POUDRE (GRIS ou BLANC) pour parfaire la planéité. Dans tous les cas, METALIA s'applique à raison de 120 g/m² et par couche.



La peinture silicate CRISTALITE LISSE peut être appliquée en 2 couches, sur 1 couche de TALOCALCE GRAIN EXTRA FIN 12. Cette dernière peut aussi être appliquée sur 1 couche de TALOCALCE GRAIN FIN 18. Dans tous les cas, CRISTALITE LISSE s'applique à raison de 160 g/m² et par couche.

NOTE

L'épaisseur conventionnelle de la couche de base armée et du revêtement de finition est d'au moins 4 mm (cf. DTA). D'autres revêtements sont possibles en variante de finition (cf. chapitre Matériaux, et Fiches Techniques des Produits).

NOS AGENCES

(01) BOURG-EN-BRESSE	04 74 22 33 77	(44) ST-NAZAIRE	02 40 66 41 01
(06) MOUGINS	04 93 94 79 47	(49) ANGERS	02 41 34 84 28
(06) VALLAURIS	04 93 74 32 32	(51) REIMS	03 26 97 09 73
(10) LA CHAPELLE / TROYES	03 25 74 63 35	(52) CHAUMONT	03 25 02 55 64
(13) AIX-EN-PROVENCE	04 42 39 26 20	(53) LAVAL	02 43 10 04 27
(13) AUBAGNE	04 42 82 00 00	(54) NANCY	03 83 35 48 47
(13) MARSEILLE	04 96 12 05 56	(56) CAUDAN / LORIENT	02 97 87 92 82
(13) ST-MITRE-LES-REMPARTS / MARTIGUES	04 42 49 04 90	(56) VANNES	02 97 54 54 55
(13) VITROLLES	04 42 89 09 92	(57) METZ	03 87 36 01 63
(14) BRETTEVILLE-SUR-ODON / CAEN	02 31 52 05 82	(58) ST ELOI / NEVERS	03 86 71 89 90
(16) COGNAC	OUVERTURE 2023	(59) WASQUEHAL / LILLE	03 20 89 64 60
(17) PUILBOREAU / LA ROCHELLE	05 46 67 28 17	(60) JAUX / COMPIEGNE	03 44 44 85 85
(17) ST-GEORGES-DES-COTEAUX / SAINTES	05 46 91 44 85	(64) BILLERE / PAU	05 59 92 06 75
(21) DIJON	03 80 54 04 55	(67) SOUFFELWEYERSHEIM / STRASBOURG	03 88 38 05 02
(22) PLERIN / SAINT-BRIEUC	02 96 78 44 70	(68) MULHOUSE	03 89 42 17 42
(27) GUICHAINVILLE / EVREUX	02 32 33 27 66	(69) VILLEURBANNE / LYON	04 78 94 50 70
(29) GOUESNOU / BREST	02 29 61 22 55	(69) SAINT-PRIEST / LYON	04 72 48 81 66
(29) ERGUÉ-GABÉRIC / QUIMPER	02 98 66 63 35	(70) SAINT-SAUVEUR / LUXEUIL	03 84 40 08 88
(31) TOULOUSE	05 61 22 87 72	(71) CHÂTENAY-LE-ROYAL / CHALON-SUR-SAÔNE	03 85 87 78 87
(33) BORDEAUX	05 56 50 75 25	(73) VIVIERS-DU-LAC / CHAMBERY	04 79 52 00 88
(33) LE PIAN-SUR-GARONNE / LANGON	05 57 36 21 02	(74) ANNECY	04 50 08 12 08
(33) LIBOURNE	05 57 25 24 00	(74) SCIONZIER / CLUSES	04 50 34 91 80
(33) LE HAILLAN	05 56 39 58 52	(76) ST-JEAN-DE-CARDONNAY / ROUEN	02 32 93 93 20
(34) MONTPELLIER	04 67 58 88 89	(79) NIORT	05 49 33 45 72
(35) CESSON-SÉVIGNÉ / RENNES	02 99 22 87 88	(84) AVIGNON	04 90 81 02 33
(37) CHAMBRAY-LÈS-TOURS / TOURS	02 47 48 30 80	(84) BOLLENE	04 90 30 05 50
(38) ECHIROLLES / GRENOBLE	04 76 22 01 24	(85) CHALLANS	02 28 10 96 56
(38) TIGNIEU-JAMEYZIEU	04 72 07 01 20	(85) LA ROCHE-SUR-YON	02 51 36 20 76
(38) VOIRON	04 76 06 45 27	(85) LES SABLES-D'OLONNE	02 51 23 65 74
(39) MONTMOROT / LONS-LE-SAUNIER	03 84 47 25 00	(90) VALDOIE / BELFORT	03 84 58 15 73
(44) NANTES	02 28 08 70 80	(92) NANTERRE / PARIS	01 47 24 41 00
(44) REZÉ / NANTES	02 28 25 00 55	(93) AUBERVILLIERS / PARIS	01 48 11 37 37
(44) ST-HERBLAIN / NANTES	02 40 92 14 69	(94) IVRY-SUR-SEINE / PARIS	01 49 60 02 02

Retrouvez l'ensemble
de nos diverses
documentations sur
www.jefco.fr



Suivez-nous sur
les réseaux sociaux !



Siège Social : Les Docks II • 185 Chemin de Saint-Lambert • 13821 LA PENNE-SUR-HUVEAUNE
Tél. : 04 96 12 50 00 - Fax : 04 91 47 80 65 - contact@jefco.fr



Entreprise Citoyenne